



CSE Central des 19, 20 et 21 janvier 2021

## COMPTE-RENDU

La séance s'est tenue en visioconférence, sur trois demi-journées, du 19 au 21 janvier 2021.

En préalable, les syndicats SNJ, CFDT, CGT et FO interpellent la présidente sur le mouvement de grève débuté la veille dans le réseau régional de France 3. *"Plus d'information régionale, c'est un objectif qui devrait rassembler les salariés, mais là, c'est un projet qui divise, parce qu'il est peu ambitieux, sous-financé, et lancé à la hâte. Passer en force sur ce projet laissera des traces"*, a notamment prévenu le SNJ.

Delphine Ernotte-Cunci répond qu'elle a *"bien vu le mouvement de grève en cours, mais ce serait une erreur de réduire le projet de régionalisation à cette nouvelle tranche d'info, le projet est bien plus vaste que cela. La direction le présentera en détails dans les prochains jours"*.

La présidente n'a pas envisagé de report du lancement de la tranche d'info "18:30" : *"je tiens à le faire dès le 25 janvier, c'est un affichage important, en particulier vis-à-vis de l'extérieur. On doit faire attention à l'image que renvoie le réseau France 3, au moment où la concurrence avance dans les régions"*.

L'ordre du jour de ce CSE Central est ensuite abordé comme prévu :

### **1) SITUATION DE L'ENTREPRISE**

Après un tour d'horizon (très positif) des audiences de l'année 2020, la présidente a fait part de son inquiétude devant le prolongement de la crise sanitaire *"qui pèse lourd sur le moral des salariés"*. Elle ajoute qu'il faut continuer *"à protéger la santé de nos équipes, mais aussi penser à remettre du lien social au travail, de la convivialité quand on peut, du sourire"*. Des initiatives devraient être prises dans ce sens au sein des différents établissements de France Télévisions.

La présidente évoque (comme elle l'avait fait lors de la présentation de la grille de rentrée de janvier) deux projets internationaux : "Phénix", développé avec l'audiovisuel allemand, qui serait une forme de média social destiné aux 15-25 ans ; et "NewsPilot", plus centré sur l'offre d'info, un projet co-dirigé par Eric Scherer (le directeur de la prospective à France Télévisions).

Interrogée sur l'appel d'offres en cours pour la diffusion des championnats de foot masculin en France, Delphine Ernotte-Cunci répond simplement : *"oui, on pourrait diffuser ce type de matches, bien sûr, mais nous n'avons pas le moindre euro disponible pour les droits. Cela ne pourra pas se faire sans dotation supplémentaire"*.

Ensuite, la présidente répond à la question posée lors de la séance du CSE Central de décembre : *"vous engagez-vous à maintenir le site de Malakoff jusqu'à la fin de votre mandat, en 2025 ?"*. *"Je n'ai honnêtement pas étudié la question, ce n'est pas à l'ordre du jour, aucun plan de déménagement n'est sur la table. Je ne peux pas m'engager sur une longue durée, parce que je ne peux pas garantir qu'on ne s'y intéresse pas un jour, mais pour le moment ce n'est absolument pas un sujet"*.

En toute fin de CSE Central, la présidente tiendra à préciser les chiffres d'audience des sites d'info de France 3 Régions, meilleurs, selon elles, que ceux du réseau France Bleu. Une réponse aux affirmations récentes de Sybille Veil, présidente de Radio France, qui prétendait que les audiences numériques de France Bleu étaient supérieures à celles de France 3.

## 2) INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROJET DE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (COM) 2020-2022

Ce projet de contrat d'objectifs et de moyens entre France Télévisions et l'Etat avait déjà été présenté lors de la séance de décembre.

Les élus profitent de cette nouvelle présentation pour poser plusieurs questions à Delphine Ernotte-Cunci :

- ce projet de COM insiste sur les progrès à faire en matière de diversité, à l'antenne notamment. Quelles sont les actions envisagées ?

*"On va faire pour la diversité ce qu'on a su faire pour la parité. On va commencer par compter, pour avoir un état des lieux objectif de la situation. C'est compliqué à faire, surtout en France où les statistiques ethniques sont prohibées. On va travailler sur les "perceptions", ce qui est autorisé, afin d'obtenir une représentation équilibrée."*

- le COM demande à France Télévisions d'insister sur l'information européenne. Pouvez-vous confirmer que certains rédacteurs en chef voient une partie de leur rémunération indexée sur le nombre de sujets consacrés à l'Europe ? Si oui, combien de rédacteurs en chef sont concernés ?

*"Je ne suis pas allée vérifier précisément concernant l'Europe et l'intéressement financier des rédacteurs en chef. Mais ils ont probablement une part de leur rémunération variable indexée sur la diversité dans les éditions d'information. Car c'est un grand enjeu d'évoquer tous les sujets à l'antenne, de nous ouvrir plus que par le passé. On a eu plusieurs loupés récemment, avec des infos importantes sur l'outremer ou sur l'Europe qui n'ont pas eu un traitement à la hauteur. On a des progrès à faire. Mais pas de quoi s'alarmer, après tout c'est un journaliste qui fixe des objectifs à d'autres journalistes. C'est normal."*

- le COM exige des entreprises de l'audiovisuel public la mise en place de "synergies". Qu'en est-il de ce projet de filiale "formation" qui serait co-dirigée par France Télévisions et l'INA ?

*"Laurent Vallet, le patron de l'INA, en a parlé, c'est vrai. Mais rien n'est décidé et nous n'allons pas remettre en question l'Université France Télévisions. Après, sur certains projets, sur certains métiers, ce serait sans doute dommage de ne pas réfléchir à travailler avec eux. L'INA a de très beaux projets, par exemple Classe Alpha (formation à l'audiovisuel, destinée aux 17-25 ans), c'est formidable"*

Les élus rendent (à l'unanimité) un avis globalement négatif sur ce projet de COM, notamment en raison du décalage entre les objectifs fixés et les moyens alloués. Les syndicats s'associent à cet avis, avec quelques réserves exprimées par le SNJ sur le passage concernant la Rupture Conventionnelle Collective.

## 3) DÉSIGNATION DE L'EXPERT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET ECONOMIQUE DE FRANCE TÉLÉS EN 2021

Le secrétaire du CSE propose de confier cette expertise, une fois de plus, au cabinet SECAFI.

Vote à l'unanimité des élus présents moins deux abstentions.

## 4) INFORMATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ORGANISATION

La commission économique du CSE Central a planché sur ce projet d'évolution et présente le compte-rendu de ses travaux. Il s'agit essentiellement d'une révision de l'organigramme, censée donner plus d'efficacité aux travaux des équipes RH, notamment sur la mobilité interne et la résolution des situations de crise.

Les élus s'inquiètent de la place du service Santé et Qualité de Vie au Travail (SQVT), mais la direction répond que ce service restera "essentielle". Le service SQVT sera notamment présent à chaque réunion des Commissions Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

La directrice des ressources humaines et de l'organisation, Laurence Mayerfeld, annonce qu'un bilan de la réforme sera fait fin juin 2021.

Un avis des élus du CSE Central, qui prend acte de cette réforme tout en émettant plusieurs remarques et réserves, est voté par 16 voix pour et 4 abstentions. Les syndicats CGT et FO s'associent à cet avis.

## 5) POINT SUR LA DIRECTION DES MOYENS DE FABRICATION

Yves Dumond et François-Xavier Georget, de la direction des moyens de fabrication, présentent l'exécution du plan de charge 2020.

Selon eux, les moyens du Siège (notamment la vidéo mobile) sont utilisés de façon plus variée qu'auparavant : *"nous avons une activité éclectique, c'est important de maintenir cette polyvalence"*.

En 2020, des spectacles vivants et des événements sportifs ont été annulés, ce qui explique les 10 % de non exécution du plan de charge. Un transfert d'une partie de ce plan de charge a été effectué vers les jeux et divertissements.

Pour les autres unités : le plan de charge a été tenu à 85% pour la fiction, à 98% pour la vidéographie, à 72% pour la post-production, mais seulement à 60% pour les équipes de tournage. Un débat s'engage sur ce dernier chiffre, jugé inquiétant par plusieurs élus : France Télévisions diffuse des milliers de documentaires par an, mais n'en fabrique qu'une poignée ! Il faut maintenir ce savoir-faire en interne, et ne pas dépendre uniquement de l'extérieur pour la production de documentaires !

Stéphane Sitbon-Gomez, directeur des antennes et des programmes, défend ce bilan : *« l'économie du documentaire est globalement peu financée, on produit certes beaucoup d'œuvres, mais quand on regarde les budgets à l'unité, ils sont assez faibles. Nos moyens de fabrication ne sont pas capables de s'insérer dans cette économie du documentaire. On peut en produire avec des moyens internes, comme celui sur Teddy Riner, diffusé cet été sur France 3, mais c'est marginal. Et ne nous reprochez pas d'abandonner la production interne de documentaires, elle était inexistante quand je suis arrivé en 2015! »*.

Les élus interpellent aussi la direction sur le "grand flou" qui entoure le projet FabLab (création de programmes numériques), théoriquement installé à Bordeaux mais dont le projet précis n'a jamais été présenté. La direction répond que ce projet est en retard mais qu'il n'est pas abandonné.

## 6) INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE RÉSERVATIONS HOTELIÈRES

Priscille Ducomet et Silvana Cappello Newelski, de la direction financière, présentent la nouvelle plateforme de réservations hôtelières, une réforme importante du fonctionnement des missions, qui serait a priori opérationnelle en avril 2021.

Elles rappellent aux élus que plus de 70.000 nuitées ont été réservées par des salariés de France Télévisions lors de missions en 2019. Cela représente près de 200 nuits d'hôtel chaque jour.

4 opérateurs ont été mis en concurrence lors d'un appel d'offres. H Corpo, filiale du groupe Accor, a remporté le marché pour trois ans. Le coût pour France Télévisions est annoncé comme faible : l'opérateur se rémunère via les hôteliers inscrits sur la plateforme.

Une plateforme (déjà utilisée par TF1 et France24) compatible avec Concur, qui permet aux salariés de ne pas avancer les frais d'hôtel (sous réserve de la validation de l'ordre de mission par le manager). L'annulation sans frais sur tous les hôtels sera disponible jusqu'à midi le jour d'arrivée prévu.

Réserver sur la plateforme sera obligatoire pour toutes les missions en France métropolitaine, sauf si aucun hôtel conforme n'est disponible sur la plateforme. Si on trouve le même hôtel moins cher ailleurs, il faut faire remonter l'info. En théorie H Corpo doit être compétitif.

Il sera possible de réserver pour 5 salariés en même temps.

## 7) INFORMATION SUR LA PLATE-FORME DE DECLARATION EN LIGNE DES CONFLITS D'INTERET ET DES COLLABORATIONS EXTERIEURES

Cette plate-forme est présentée par Caroline Pasquet, de la direction "conformité, éthique et déontologie".

Il s'agit "simplement" du transfert en ligne des déclarations de conflits d'intérêt et des demandes de collaborations extérieures, remplies actuellement sur papier. Cela devrait être effectif au 2<sup>e</sup> semestre 2021, et ce passage "en ligne" pourrait permettre un traitement plus efficace des demandes, avec une meilleure transparence.

En marge de cette présentation technique, Laurence Mayerfeld, directrice des ressources humaines, annonce une réforme de "fond" : d'ici à la fin 2021, les collaborations extérieures avec des médias privés ne seront plus autorisées. Une petite révolution à France Télévisions, où des présentateurs de JT ont pu cumuler leurs fonctions avec de confortables piges à RTL ou Europe1...

*« Je suis attachée à l'équité. Trop d'exceptions dans la gestion des collaborations extérieures, c'est une rupture d'égalité entre salariés »,* affirme Laurence Mayerfeld.

Par ailleurs, Caroline Pasquet annonce un chiffre surprenant : sur 6000 déclarations d'intérêt remplies par les salariés, seulement 141 liens d'intérêt auraient été déclarés. *« On a visiblement une belle marge de progression »,* relève Laurence Mayerfeld.

## **8) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION OUTRE-MER**

2 points seulement à l'ordre du jour pour évoquer la situation générale et le budget du Pôle Outre-Mer 1ère.

La direction du pôle a annoncé officiellement avoir démis de leurs fonctions deux directeurs régionaux après les avoir convoqués à Paris. Les directeurs officiaient depuis quelques mois seulement (Guyane 10 mois et Guadeloupe 15 mois) en pleine crise covid-19. Cette décision a créé un certain émoi dans les stations. D'autant que la décision a été largement diffusée sur les réseaux avant d'être confirmée par les intéressés aux personnels.

La directrice du pôle annonce une série de changements dans l'organigramme avant la fin du premier trimestre pour mettre en place son "projet d'action".

Concernant le budget qui n'est pas encore validé par le siège, on annonce de nouvelles coupes sèches dans les effectifs : moins 16,5 ETP dans les stations qui sont déjà en sous-effectif et moins 15,2 entre la direction du pôle et le site Malakoff. Toutes ces structures sont dépouillées de leurs ressources année après année.

## **9) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Un point est fait sur le Plan de Continuité de l'Activité et sur le dispositif lié au Covid au sein de France Télévisions. La directrice de la sécurité et de la sûreté, Muriel Sobry, indique aux élus que le stock de masques reste important à FTV : plus de 50.000 masques en tissu, et environ 6 mois de stock de masques chirurgicaux.

Tous les masques distribués par France Télévisions sont considérés par la direction comme protecteurs, de "catégorie 1".

Interrogée sur l'obligation éventuelle de porter des masques type FFP2, Muriel Sobry se veut rassurante : *"nous sommes encore très loin de cette obligation"*.

23 cas de Covid-19 ont été avérés au sein des équipes de France Télévisions depuis le début de l'année 2021.

Dans le bilan du dispositif contre le harcèlement, nous apprenons que 5 entreprises prestataires sont chargées des enquêtes liées à des signalements de harcèlement sexuel ou moral à France TV, à TV5 Monde et à l'INA (appel d'offres commun). Il s'agit des sociétés Interstys, Georges Potriquet, JLO, Midori Consulting et Nayan.

Le SNJ rappelle l'importance des dispositifs de prévention du harcèlement, et salue la mise en place de procédures pour les enquêtes. Le SNJ rappelle également, tout comme la CFDT et FO, que ces actions très sensibles doivent être menées avec précaution et en consultant l'ensemble des acteurs concernés (dont les représentants du personnel!) afin d'éviter des situations dramatiques comme celle vécue récemment par les collègues de France 3 Hauts-de-France. Nous sommes aussi convaincus qu'une meilleure écoute des représentants du personnel permettrait parfois de trouver des solutions avant le recours à ces prestataires extérieurs.

## 10) INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION DES RISQUES (PAPRI Pact)

Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail a été examiné en séance, avec l'avis de la CCSCT.

Les élus adoptent à l'unanimité un avis prenant acte de la pertinence de plusieurs actions de prévention, tout en pointant de nombreuses lacunes dans le document, notamment au sujet des risques psycho-sociaux.

## 11) INFORMATION SUR LE BILAN HANDICAP 2019

La commission handicap, diversité et discrimination présente un compte-rendu de sa dernière réunion, qui s'est tenue le 30 novembre 2020.

Il s'agit de l'examen (assez tardif) du bilan "handicap" de l'année 2019.

Si les élus saluent le travail effectué par les équipes RH en charge du handicap au sein de France TV, ils pointent aussi des disparités importantes entre les antennes, et un manque de moyens côté recrutement.

Un nouvel accord "handicap" est d'ailleurs en cours de négociation au sein du groupe France Télévisions, il devrait être applicable au premier semestre 2021.

Un avis des élus du CSE Central, qui insiste sur "les marges de progression", est adopté à l'unanimité. Les syndicats SNJ, CFDT, CGT et FO s'associent.

## 12) INFORMATION-CONSULTATION SUR LE BILAN FORMATION 2019

Les élus du CSE Central examinent le bilan de formation, enfin "le bilan du Plan de Développement des Compétences" pour l'année 2019. Étrangement, les données concernant le site de Malakoff étaient manquantes.

La commission formation présente un rapport sur ce bilan, jugé plutôt satisfaisant.

Un avis des élus du CSE Central, globalement positif mais avec plusieurs réserves, est voté à l'unanimité.

Le projet de plan de formation 2021 est également débattu. Ce projet, dont l'application reste très incertaine en raison de la crise sanitaire, se fera a priori à budget constant. Parmi les domaines où le nombre de formations devrait augmenter : la prévention du harcèlement, la gestion d'entreprise et le numérique. A noter également le lancement des formations "journalisme de solutions".

## 13) INFORMATION-CONSULTATION SUR LE BILAN SOCIAL 2019

Les élus examinent, avec beaucoup de retard, le bilan social de France Télévisions pour l'exercice 2019.

Ce document, très dense, est riche d'enseignements.

Le SNJ pointe notamment la hausse très forte de l'absentéisme chez les journalistes : +40 % de jours d'arrêts de travail liés à un accident du travail ou à une maladie professionnelle ! Un indicateur inquiétant, qui doit jouer le rôle de signal d'alarme pour la direction !

Laurence Mayerfeld, directrice des ressources humaines, tente de rassurer les élus : « *il y a une analyse indispensable à faire de cette augmentation. On sait que les arrêts de travail courts sont souvent révélateurs de dysfonctionnements. Nous devons développer la prévention, notamment avec la DSQVT. C'est un travail de fond, qui prendra du temps* ».

Un avis des élus du CSE C, qui revient sur cette hausse des arrêts de travail, mais aussi sur les efforts restant à faire pour un équilibre femmes/hommes dans l'encadrement, est voté à l'unanimité. Les syndicats SNJ, CFDT, CGT et FO s'associent.